

FORMULE DE PROCURATION

EN VERTU DU CHAPITRE 5 DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF N^o 1 DE CPA CANADA

La présente procuration est sollicitée par les administrateurs de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) relativement à **l'assemblée annuelle des membres de CPA Canada, qui se tiendra exclusivement en ligne, par webdiffusion en direct, au <https://meetings.lumiconnect.com/400-454-807-888>, le vendredi 20 septembre 2024 à 11 h (HE), et à toute autre assemblée résultant de l'ajournement de celle-ci.**

Par la présente, je soussigné(e), membre de Comptables professionnels agréés du Canada, donne pouvoir à la présidente et chef de la direction de CPA Canada ou, à défaut, à une ou un membre nommé à cet effet par le Conseil d'administration de CPA Canada, ou à _____ [inscrire ici le nom du membre et son numéro de membre], membre de Comptables professionnels agréés du Canada, d'assister à **l'assemblée annuelle qui se tiendra le 20 septembre 2024 ou à toute autre assemblée résultant de l'ajournement de celle-ci**, pour y agir et y voter en mon nom, et je reconnais comme mienne la signature ci-après. Sans que soit limitée la portée générale du pouvoir conféré par la présente, la ou le mandataire désigné ci-dessus est expressément mandaté pour voter ou pour s'abstenir de voter comme suit au nom du soussigné ou de la soussignée.

1. Reconduction du mandat de l'expert-comptable

Voter pour () OU S'abstenir de voter ()

RÉSOLUTION :

- Par la présente, le mandat de MNP SENCRL srl, Comptables professionnels agréés à titre d'expert-comptable est reconduit jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce que le cabinet cesse d'occuper ses fonctions, si cette date est antérieure.

Si des modifications aux points mentionnés dans l'avis de convocation sont proposées lors de l'assemblée annuelle ou de toute autre assemblée résultant de l'ajournement de celle-ci, ou si l'assemblée annuelle ou toute autre assemblée résultant de l'ajournement de celle-ci est régulièrement saisie d'autres points dont les administrateurs n'ont pas actuellement connaissance, la présente procuration confère à la ou au mandataire le pouvoir discrétionnaire de voter sur ces modifications ou sur ces autres points selon son bon jugement.

SIGNÉE le _____^{er/e} jour de _____ 2024.

Signature du membre

Nom du membre, en caractères d'imprimerie

Numéro de membre, en caractères d'imprimerie,
de Comptables professionnels agréés du Canada

- Si un(e) membre veut nommer mandataire un(e) membre de Comptables professionnels agréés du Canada, le nom de la ou du mandataire doit être inscrit dans l'espace prévu à cet effet, et il faut biffer la mention en italique.
- La présente procuration doit être datée; elle doit aussi être reçue par la secrétaire générale de Comptables professionnels agréés du Canada avant 10 h (HE) le vendredi 20 septembre 2024. Voir les instructions pour l'envoi au point 3 ci-après.
- Veuillez numériser la présente formule dûment remplie et la joindre à un courriel adressé à la secrétaire générale de Comptables professionnels agréés du Canada, à l'adresse emailloux@cpacanada.ca ou l'envoyer par la poste à :

Elizabeth Mailloux, secrétaire générale
Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2